

CONSEIL MUNICIPAL du 3 juillet 2018
Convocation du 26 juin 2018

Le conseil municipal s'est réuni jeudi 3 juillet 2018 à 20h00, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Michel Rochet, Maire.

Présents : MM. M. Rochet, D. Ferniot, Ph. Bride, Mmes L. Jeanguillaume. MM J. Courvoisier et Cl. Kimmel, C. Pasteur Mmes D. Rebboah, J. Geneletti, A. Fromond.

Absents excusés : S. Hählen, S. Piquet et D. Chapoutot qui donne procuration à Ch. Pasteur.

Secrétaire de séance : Lydie Jeanguillaume

Le compte rendu de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour de la présente séance est accepté.

Deux points sont rajoutés : acquisition d'une boîte à livres et acquisition d'une tondeuse.

DELIBERATIONS: Toutes les délibérations présentées au conseil ont été approuvées à l'unanimité sauf stipulation.

1. **DPU** : Le chemin déclassé en bout de parcelle de l'Institut compagnonique à la zone des Essarts, vendu en son temps par la commune à la CCVA, est vendu par celle-ci à la SCI NHAL. Le conseil décide de ne pas exercer son droit de préemption sur la vente des parcelles cadastrées A641, A648, A650, A651, A652 et A653.
2. **DPU** : le conseil décide de ne pas exercer son droit de préemption sur la vente d'une maison avec terrain située rue des Rosiers - parcelle cadastrée AD 95.
3. **Projet de suppression TVA réduite** : le gouvernement projette la suppression de la TVA réduite à 10% concernant les travaux de rénovation des bâtiments. Inquiète pour l'avenir des professions du bâtiment, la CAPEB a envoyé un courrier pour obtenir le soutien des collectivités en demandant au gouvernement de ne pas supprimer le taux réduit. Il est rappelé que la CCVA a lancé dernièrement l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat. Le conseil valide cette demande.
4. **Travaux mise en accessibilité de la salle des fêtes** : Ce dossier avait été programmé l'année dernière puis mis en sommeil faute d'attribution de subvention. M. le Maire rappelle que l'Etat vient d'attribuer une subvention DETR pour la rénovation de la salle. Dans ces conditions, il faut déposer un permis de construire avant le 13 juillet. L'avant-projet est présenté en conseil. Différents points sont abordés :
 - Entrée par le côté de la salle avec un parvis et espace vert
 - Bar déplacé et agrandi
 - Cuisine propre et sale, questions sur les capacités des espaces froids (chambre froide au lieu d'armoires frigorifiques) et différents équipements
 - Espace rangement table et chaises
 - Déplacement des toilettes derrière la scène
 - Système anti-incendie
 - Après débat le conseil valide cet avant-projet et autorise le Maire à déposer le permis de construire.
5. **Eclairage public** : Le projet d'éclairage public sur le passage piéton entre la rue du bief et la rue de la Fontaine avance. A ce projet, il convient de rajouter la pose d'un mat d'éclairage au fond du parking derrière l'église. Le montant des travaux s'élève à 9 720,27 € subventionné à 25%. Reste à charge de la commune 7 290,20 €. Le conseil valide ce projet.
6. **Boîtes à livres** : la CCVA va installer 12 boîtes à livres dans les différentes communes de la communauté de communes. Ce dispositif permet la mise à disposition et l'échange de livres entre particuliers. Le projet est réalisé par le Lycée du Bois, le décor des boîtes sera fait par les enfants des centres de loisirs. La CCVA prend à sa charge le coût de réalisation des boîtes (620€), une participation de 150€ est demandée aux communes concernées. Le conseil approuve le projet.
7. **Acquisition d'une tondeuse** : rapporteur D. Ferniot. La tondeuse du stade est en fin de vie. Deux entreprises ont été consultées. Le matériel essayé par les agents techniques présente de bien meilleures performances que la tondeuse actuelle. Parallèlement, l'agence de l'eau a décidé l'attribution d'une subvention de 80% sur l'achat d'un bras de désherbage mécanique. Les deux entreprises ont été invitées à fournir un devis supplémentaire pour cet équipement. Après exposé, le conseil valide l'acquisition d'une tondeuse frontale, avec bac de récupération, bras de désherbage auprès de la SARL AVIET, pour un montant total de 33 798€ HT duquel sera déduit le montant de la

subvention de l'Agence de l'Eau de 5 976€. Ce matériel pourra faire l'objet d'une mutualisation de service avec d'autres communes (matériel et personnel). Une balayeuse pourra y être adaptée.

Travaux : rapporteur D. Ferniot

Aire de jeux des petits (derrière l'église) : l'aire de jeux a fait l'objet d'un contrôle par un agent de l'Etat. Il y a obligation de remplacer le revêtement de réception de la structure et sous la maisonnette. Le toit de la maisonnette va être refait, les cailloux de la structure vont être ratissés avec mise en place de copeaux sur un film géotextile. Les différents éléments de décoration seront rafraichis ou complétés.

Rue des rosiers, Combe Bouton, du Moulin, Vigne aux Moines : les travaux sont terminés.

Mairie : des retards dans l'exécution des travaux de maçonnerie vont entraîner des pénalités pour l'entreprise. La cage de l'ascenseur est en construction.

Rue Mouffetard : la CCVA qui a en charge les réseaux humides a procédé à des sondages qui ont révélé des tuyaux d'assainissement de différentes dimensions, à des profondeurs différentes, sans comprendre leur utilité. L'étude se poursuit.

Eglise : de l'eau pénètre dans l'église lors des violents orages. M. le Maire a renforcé l'étanchéité de la porte.

Pacte fiscal et financier de la CCVA : un tableau présentant l'évolution des dotations de l'Etat avec les reversements effectués par la CCVA au profit des communes depuis 2014, démontre une augmentation importante pour la plupart des communes. En effet, l'augmentation des impôts levés par la CCVA a permis à celle-ci de compenser les baisses de dotation de l'Etat aux communes. Ce pacte a également permis à la CCVA de minorer les baisses de dotation de l'Etat. Il convient pour l'avenir de procéder à un rééquilibrage communes/CCVA pour éviter que les reversements ne viennent appauvrir les finances de la CCVA. Un autre levier est de poursuivre la mutualisation du personnel pour améliorer le coefficient d'intégration fiscale (CIF).

MSAP : une enquête sur les besoins à caractère social a été menée auprès de la population de la CCVA. Il ressort de cette enquête que ses résultats sont peu voire pas exploitables et ne correspondent pas aux besoins en secteur rural.

Conseil d'école : Remerciements des enseignantes pour la subvention accordée pour la classe verte à Lamoura. 90 élèves ont participé à cette classe, avec une très bonne ambiance. Tous les enfants ont pu se rendre à la médiathèque et les grands ont participé à l'action cinéma (écran mobile à la salle des fêtes). Les prévisions d'effectifs pour la rentrée sont stables mais assez faibles 94 élèves pour 4 classes. La répartition des niveaux sera finalisée avant la rentrée. Concernant le futur groupe scolaire : les enseignantes de Port-Lesney ont approuvé l'implantation en face du gymnase, en rappelant la nécessité d'avoir des infrastructures sportives. La liste des demandes de travaux et achats de matériels sera transmise à la mairie.

Informations diverses :

M. le Maire a participé à une formation sur la communication numérique, en particulier l'usage des réseaux sociaux Facebook et autres.

Histoire : M. le Maire invite la commission Histoire préparer un exposé sur l'histoire de la mairie et du bâtiment Alixant pour les 25 ans de l'IEF CTF en 2019.

13 juillet : fête nationale parking salle des fêtes.

APEI : J. Geneletti a assisté à l'AG de l'APEI d'Arbois. Des projets d'agrandissement de l'ESAT sont en préparation. La gestion des pensionnaires âgés devient une préoccupation.

Protection des données : D. Ferniot a assisté à une réunion avec le Sidec.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

Prochain conseil : vendredi 31 août 2018 à 20h00.

Le secrétaire,

Lydie JEANGUILLAUME

Le Maire,

Michel ROCHET